Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Retards de paiement des entreprises : la Région Sud réduit l'écart

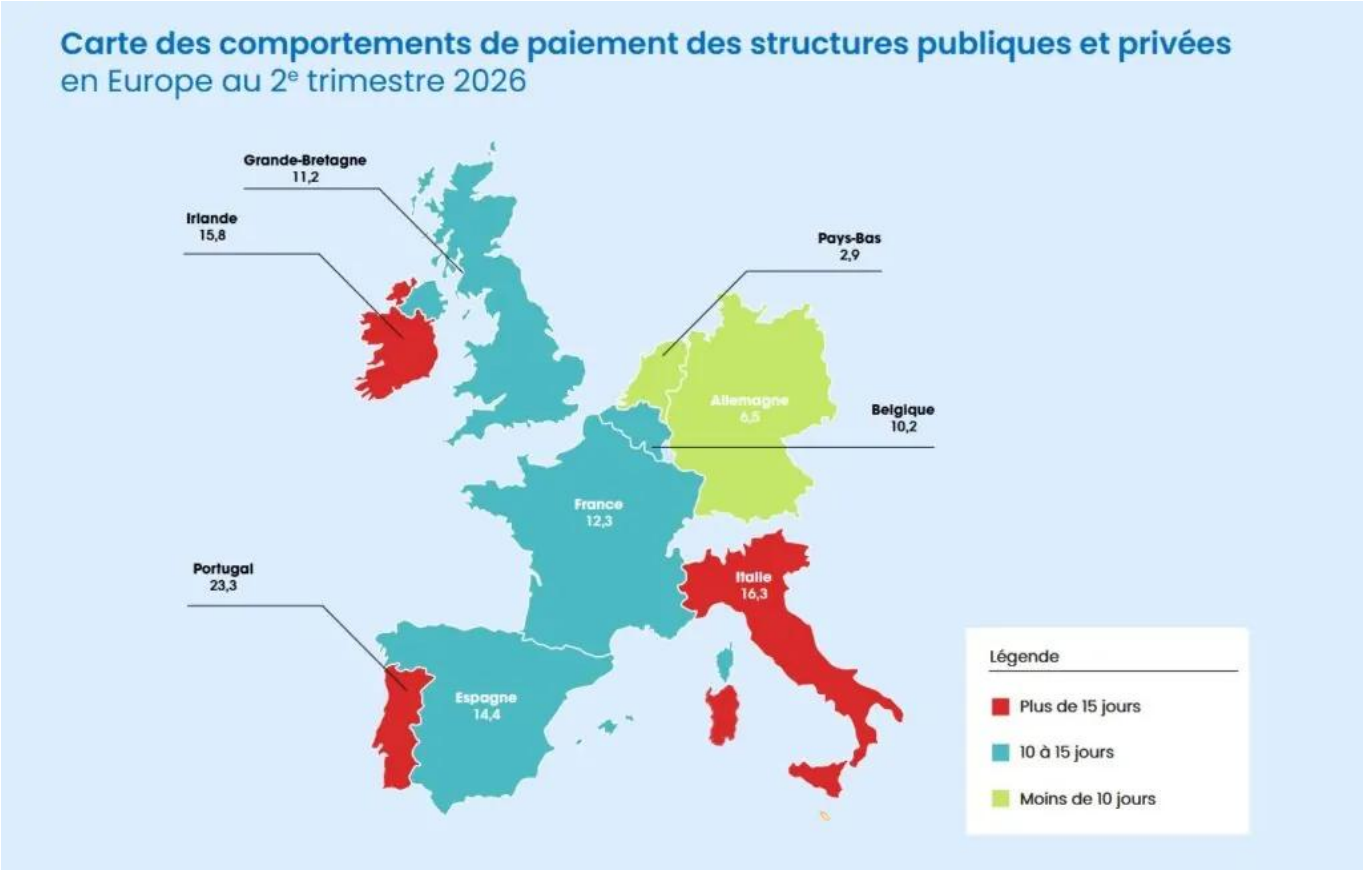


Si la France renoue ainsi avec son meilleur niveau depuis 3 ans, de fortes disparités demeurent selon la taille des entreprises et les secteurs d'activité. Ainsi, côté retards de paiement des établissements privés ou publics, bien que meilleure que la moyenne européenne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait encore mieux faire même si elle a enregistré la meilleure progression hexagonale durant le 2e trimestre 2026.

Après sa récente étude sur le nombre de chefs d'entreprise vauclusiens ayant perdu leur emploi, Altares vient de publier une nouvelle étude sur le 'Comportements de paiement des structures publiques et privées en France et en Europe' durant le premier semestre 2026.
Ainsi, selon la plateforme de data B2B, après deux années difficiles, la France retrouve son meilleur niveau depuis 3 ans. Les retards de paiement des établissements privés ou publics français reculent (12,3 jours contre 14,1 jours un an plus tôt). C'est désormais mieux que la moyenne européenne qui, dans le même temps, descend à 13,1 jours contre 14 jours auparavant.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Crédit : Altares

Après une dégradation continue observée en 2024 puis amplifiée en 2025, les comportements de paiement des entreprises françaises se redressent nettement au deuxième trimestre 2026. Près d'une entreprise sur deux (49,7%) règle désormais ses fournisseurs à l'échéance, contre 45,2% un an plus tôt.

> « Les grandes structures continuent d'afficher les retards les plus élevés, reportant une partie de la pression financière sur leurs fournisseurs. »

Les TPE et PME en première ligne de la ponctualité

Si en France l'amélioration des comportements de paiement concerne l'ensemble du tissu économique, les écarts restent cependant marqués selon la taille des entreprises. Les grandes structures continuent d'afficher les retards les plus élevés, reportant une partie de la pression financière sur leurs fournisseurs, une réalité observée de longue date.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Retards de paiement : près de 2 dirigeants français sur 3 redoutent une aggravation en 2026

Cette trajectoire repose d'abord sur les plus petites structures. Les TPE de 1 à 9 salariés ramènent leur retard moyen à 11,7 jours, après un gain de près de deux jours sur un an. Les PME de 10 à 49 salariés affichent un meilleur résultat encore avec seulement 11,1 jours de retard moyen, contre 13 jours un an auparavant. Malgré des trésoreries souvent plus fragiles, ces entreprises apparaissent aujourd'hui comme les plus rigoureuses dans le respect de leurs échéances fournisseurs.
À l'inverse, le fossé demeure important avec les grandes organisations. En dépit d'une baisse continue depuis leur niveau le plus haut à 14,4 jours au printemps 2025, le retard moyen de paiement (13,4 jours) des structures de 50 à 249 salariés est encore nettement au-dessus des valeurs des printemps 2023 et 2024. Les entreprises de 250 à 999 salariés affichent un retard moyen de 15,3 jours, tandis que les sociétés de plus de 1 000 salariés accusent 19,6 jours de retard, un niveau encore élevé. Même avec cette réduction des délais de règlement, l'écart avec les petites entreprises avoisine encore huit jours.

Comparaison France / Europe des délais moyens de règlement des structures publiques et privées par secteur d'activité

Activité	2024		2025		1er semestre 2026	
	Europe	France	Europe	France	Europe	France
Agriculture	12,9	12,9	13,3	14,0	13,2	13,9
Bâtiment	11,3	9,4	11,6	8,5	11,5	8,2
Détail	16,7	12,4	17,3	13,8	17,0	11,3
Gros	11,9	11,5	12,3	12,9	12,2	12,0
Immobilier	16,2	20,9	15,6	24,4	15,4	21,9
Industrie	11,5	10,7	11,8	11,4	11,7	10,7
Services	11,9	14,8	12,3	19,0	12,0	15,3
Transport & logistique	13,5	16,0	13,8	17,2	13,5	14,7
Ensemble	13,3	13,0	13,5	13,6	13,3	12,7

Crédit : Altares

Le secteur public reste en retard sur le privé
Le redressement des délais de paiement concerne également le secteur public. Toutefois, avec un retard moyen de 14 jours, les administrations et organismes publics continuent de payer avec plus de reports que le secteur privé, revenu sous les 12 jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Dans le détail, les sociétés commerciales repassent sous 11,6 jours, même en dépit de tensions chez les sociétés HLM. Du côté des associations, l'évolution est moins marquée : sous 11 jours en 2023 puis 12 en 2024, le retard moyen avait approché 14 jours au printemps 2025. Il est désormais retombé légèrement au-dessus de 13 jours, avec de fortes tensions qui persistent dans les associations sportives ou culturelles.

Les collectivités territoriales montrent l'exemple

En 2026, les délais les plus importants concernent particulièrement les hôpitaux, qui règlent leurs factures avec plus de 24 jours de retard après le délai de règlement maximum, fixé à 50 jours pour les établissements de santé. Les établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) amorcent un redressement sensible en 2026, retombant légèrement sous 15 jours de retard au cours du deuxième trimestre, pour gagner 2 jours en un an.

Bons élèves du secteur public, les collectivités territoriales limitent leur retard moyen à 12,7 jours, proche de la moyenne nationale. Néanmoins, elles sont à leur tour rattrapées par les effets de taille : si certaines collectivités, généralement les plus petites, parviennent à payer leurs fournisseurs à l'heure, d'autres s'écartent nettement de la moyenne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Retards de paiement par catégorie juridique
secteur privé et secteur public

Secteur privé	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026
Société commerciale	11,8	12,5	12,6	13,1	13,2	13,4	13,2	12,6	12,1	11,6
Entrepreneur individuel	13,1	13,4	13,7	14,1	13,5	12,2	12,1	11,9	12,0	11,6
Association loi 1901 ou assimilé	11,3	11,4	11,6	11,9	13,7	13,8	13,7	13,5	13,3	13,1
Secteur public	**T1 2024**	**T2 2024**	**T3 2024**	**T4 2024**	**T1 2025**	**T2 2025**	**T3 2025**	**T4 2025**	**T1 2026**	**T2 2026**
Dont Collectivité territoriale	13,5	12,7	12,4	12,7	13,8	13,6	13,3	13,3	12,8	12,7
Etablissement public ou régie à caractère industriel ou commercial	16,4	16,1	15,6	15,7	16,5	16,9	16,4	16,2	15,6	14,9
Établissement d'hospitalisation	21,6	20,6	20,1	20,5	21,0	21,7	22,8	24,3	24,6	24,1
Ensemble	**T1 2024**	**T2 2024**	**T3 2024**	**T4 2024**	**T1 2025**	**T2 2025**	**T3 2025**	**T4 2025**	**T1 2026**	**T2 2026**
Secteur privé	11,9	12,5	12,6	13,1	13,3	13,3	13,1	12,6	12,2	11,7
Secteur public	13,9	13,3	12,9	13,6	14,7	14,8	14,5	14,8	14,2	14,0
Ensemble	12,5	12,9	13,0	13,6	14,0	14,1	13,9	13,4	13,1	12,3

Crédit : Altares

La Région Paca enregistre la meilleure progression
L'amélioration des comportements de paiement se confirme dans toutes les régions métropolitaines, constate l'étude d'Altares. Si les écarts territoriaux demeurent marqués, la plupart des régions convergent désormais vers un niveau de retard compris entre 10 et 11 jours, tandis que l'Île-de-France et les territoires ultramarins restent à des niveaux nettement plus élevés, proches de 19 jours.

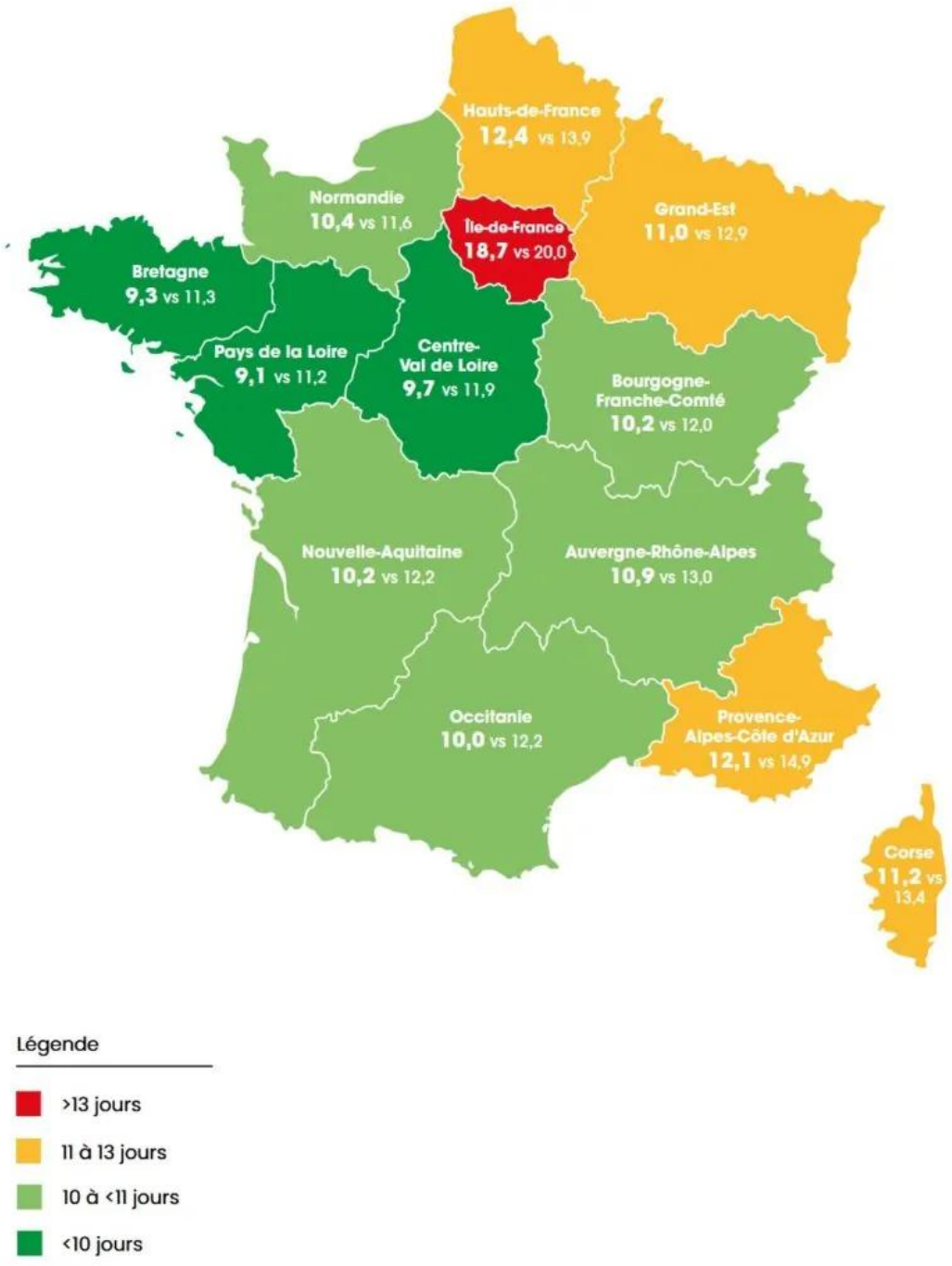
Les Pays de la Loire enregistrent la meilleure performance avec 9,1 jours de retard, devant la Bretagne (9,3 jours) et le Centre-Val de Loire (9,7 jours). Ces trois régions passent désormais sous le seuil symbolique des dix jours. L'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine, la Bourgogne-Franche-Comté et la Normandie, toutes situées sous les 10,5 jours, sont proches du groupe de tête.

À un niveau légèrement supérieur, Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est et la Corse reviennent autour de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

11 jours de retard. La Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Hauts-de-France restent au-dessus du seuil des 12 jours, mais leur trajectoire est encourageante. La région Paca se distingue notamment par le redressement le plus rapide observé sur un an, avec une réduction de près de trois jours de retard.



Crédit : Altares

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

> « La ponctualité des règlements n'est plus seulement une question de trésorerie, mais un enjeu de compétitivité, de confiance économique et de conformité. »
>
> *Thierry Millon, directeur des études Altares*

« Le printemps 2026 pourrait marquer le retour à une discipline de paiement plus vertueuse, annonce Thierry Millon, directeur des études Altares. Après deux années de dérive, les entreprises françaises retrouvent leur meilleur niveau depuis trois ans et se situent à nouveau sous la moyenne européenne. Cette amélioration intervient dans un contexte favorable où les préparatifs liés à la facturation électronique conduisent les organisations à moderniser leurs processus et à renforcer la qualité de leurs données. Elle reflète aussi l'effet d'un cadre réglementaire plus ferme à l'égard des mauvais payeurs. Plus globalement, ce redressement traduit l'ancrage progressif d'une conviction désormais partagée : la ponctualité des règlements n'est plus seulement une question de trésorerie, mais un enjeu de compétitivité, de confiance économique et de conformité. »

L.G.

Top 5 et Flop 5 des comportements de paiement des structures privées françaises par activité au 2ème trimestre 2026

Les retards les plus courts			Les retards les plus longs		
Secteur	Activités	Jours de retard	Secteur	Activités	Jours de retard
Commerce de détail	Sport & loisirs	8,0	Services aux entreprises	Sécurité	27,5
Construction	Bâtiment	8,2	Immobilier	Promotion immobilière	26,3
Commerce de détail	Bricolage & équipement du foyer	8,7	Communication	Films & son	23,6
Industrie	Bois, matériaux de construction	9,0	Commerce au détail	Vente hors magasin (e-commerce)	23,4
Industrie	Réparation, maintenance	9,3	Commerce interentreprises	Textile, habillement	19,4

Crédit : Altares

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les chefs d'entreprise vauclusiens sont de plus en plus nombreux à perdre leur emploi



Alors que le nombre de disparition d'entreprises a atteint des records dans le Vaucluse ou bien encore que les restaurateurs du département sont particulièrement impactés par la crise, c'est au tour de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs de constater qu'il ne fait pas bon entreprendre en Vaucluse actuellement.

Le nombre de chefs d'entreprise vauclusiens ayant perdu leur emploi a augmenté de +1,5% durant le premier semestre 2026. Sur cette période, ils sont ainsi 331 entrepreneurs locaux dans cette situation selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs que vient de publier Altares/GSC.
Au niveau national, la situation est encore plus difficile puisque le nombre de pertes d'emploi est au plus haut sur les 6 premiers mois de l'année, avec une augmentation de près de 7% par rapport à la même période l'an dernier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

« Le baromètre de mi-année témoigne de l'ampleur de la crise qui frappe le tissu économique : plus de 33 000 dirigeants ont perdu leur emploi à la suite de la liquidation de leur entreprise, et dans leur sillage environ 80 000 salariés », observe Thierry Millon, directeur des études Altares.

Record de disparition d'entreprises dans le Vaucluse

Des tensions contrastées entre les régions

La région Hauts-de-France affiche la plus forte hausse de pertes d'emploi avec +11% (2 543 dirigeants). Région historiquement industrielle, ce secteur compte parmi les plus sous pression au premier semestre 2026 dans la région (+32,8%).

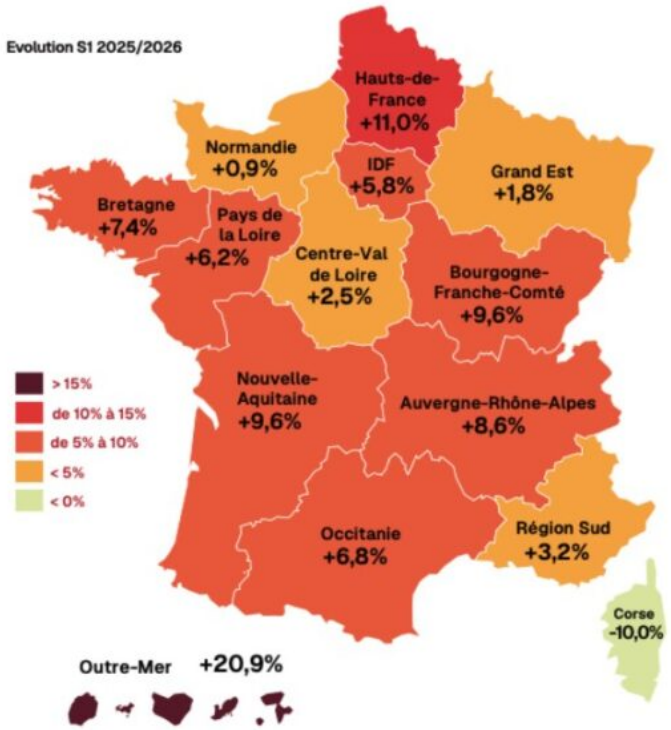
Première région économique du pays, l'Île-de-France concentre près d'un quart des pertes d'emploi du territoire. 7 860 chefs d'entreprise s'y sont retrouvés sans activité sur la période concernée, soit une augmentation de 5,8%. Reflet de la tendance nationale, la construction (1 877 dirigeants touchés), le commerce (1 473) et les services aux entreprises (1 436) y sont les secteurs les plus impactés.

Après plusieurs années de difficultés, la tendance continue de se dégrader en Auvergne-Rhône-Alpes. La région subit une hausse de 8,6% des situations de perte d'activité, soit 4 076 entrepreneurs affectés. Les services aux particuliers concentrent les plus fortes tensions (+ 17,8%).

En Nouvelle-Aquitaine, la situation reste très fragile, avec 3 190 pertes d'emploi (+9,6%). La Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne et l'Occitanie subissent également une hausse supérieure à la moyenne nationale avec respectivement +9,6% (1 082 entrepreneurs), + 7,4 % (1 212) et + 6,8% (2 997). En Pays de la Loire, 1 415 femmes et hommes se sont retrouvés sans emploi, soit une augmentation de 6,2%, légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Crédit : l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Altares/GSC

La région et le Vaucluse résistent , mais pour combien de temps ?

Dans le même temps, 3 032 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3,2%). Les Bouches-du-Rhône représentent près de quatre pertes d'emploi sur dix dans la région.

Avec son augmentation de 'seulement' (+1,5%), le Vaucluse ne s'en tire finalement pas si mal pour l'instant. Le département fait effectivement mieux que la plupart de ses voisins des Bouches-du-Rhône (+2,8% pour 1 195 dirigeants touchés), du Gard (+21,8%, 363 dirigeants), et de l'Ardèche (+4,4%, 118 dirigeants).

A l'inverse, la Drôme (-8,5%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-10,9%) figurent parmi les rares département à totaliser moins de chefs d'entreprise touchés par le chômage. L'inverse des autres départements de région Sud qui sont tous dans le rouge : Var (+1,3%, 627 dirigeants touchés), Alpes-Maritimes (+6,4%, 718 dirigeants) et les Hautes-Alpes (+25,4%, 79 dirigeants). Pour autant, il n'y a cependant pas de quoi se réjouir en Vaucluse, car si le département limite pour l'instant la casse, il a pour habitude d'être impacté par les tendances nationales avec environ 12 mois d'écart.

La construction et le commerce en première ligne

Toujours selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, près d'un entrepreneur sur quatre ayant perdu son emploi en France au premier semestre 2026 dirigeait une entreprise de construction. Bien que la tendance marque le pas ces dernières années, le secteur demeure le plus impacté avec 7 718 chefs d'entreprise concernés sur les six premiers mois de 2026 (-0,2% vs S1 2025). La situation du bâtiment de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

second œuvre, qui représente plus de la moitié des pertes d'activité du secteur, est particulièrement sensible (+ ,3% ; 4 262 entrepreneurs). À l'inverse, les travaux publics enregistrent une baisse de 15,1% des pertes d'activités, mais restent sous tension compte tenu du contexte économique et de la situation financière des collectivités locales.

Le commerce est le deuxième secteur le plus touché avec 6 971 femmes et hommes affectés (+3,7%). Dans le détail, les difficultés du commerce et de la réparation de véhicules, déjà marquées en 2025, se poursuivent (+9,5% ; 1 553). La situation apparaît également tendue pour les boulangers, pâtissiers et confiseurs en magasin spécialisé, où les pertes d'emploi ont bondi de 51,2%.

Le secteur de l'hébergement, restauration, débits de boisson reste fortement sous pression au 1er semestre 2026 avec une augmentation de 10,4% des pertes d'emploi soit 5 057 chefs d'entreprise concernés. Si la restauration concentre toujours l'essentiel des situations recensées (80% du secteur), la dégradation est considérablement marquée dans l'hébergement (+31,4%).

Chiffre d'affaires : les restaurateurs vauclusiens paient l'addition

Les services également dans la souffrance

Les activités d'assurances et financières se démarquent par une augmentation significative des pertes d'emploi de 30,6%. Le domaine des services, qu'il s'agisse des activités destinées aux entreprises ou aux particuliers, est fortement touché en ce début d'année 2026.

• Les services aux entreprises enregistrent une hausse de 15,2% des pertes d'emploi (4 770 entrepreneurs). Certains métiers semblent particulièrement fragilisés par l'intelligence artificielle et les difficultés à adapter leur modèle d'activité, notamment les services administratifs combinés de bureau (+70,3%) ou encore le conseil (+12,1%).

• Les services aux particuliers accusent également une forte augmentation (+14,2% ; 1 655). Les professionnels de l'entretien corporel figurent parmi les plus affectés, avec une progression de 60,5%.

Sur la période 1 994 chefs d'entreprise ont aussi perdu leur emploi dans l'industrie. Si le nombre reste plutôt stable (-0,1%), le niveau demeure très élevé et confirme la persistance de difficultés dans le secteur. C'est notamment le cas dans la filière bois et matériaux de construction (+15,2%).

« Aucun chef d'entreprise n'est à l'abri. »

Hervé Kermarrec, président de l'association GSC.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

« La perte d'emploi du dirigeant peut toucher tous les profils d'entrepreneurs, constate Hervé Kermarrec, président de l'association GSC. Au premier semestre 2026, les chefs d'entreprise concernés exerçaient leur fonction depuis près de 10 ans en moyenne. Cette durée atteint même près de 20 ans pour les dirigeants de PME de plus de 20 salariés. Ces données rappellent une réalité essentielle : aucun chef d'entreprise n'est à l'abri. Si les dirigeants de jeunes structures, souvent plus fragiles, sont particulièrement exposés, ceux d'entreprises plus matures le sont également. C'est pourquoi il est indispensable d'intégrer ce risque dans sa réflexion et de l'anticiper en s'appuyant sur des dispositifs de protection adaptés, comme la GSC. »

Cessation d'activité chez les entrepreneurs, où en est-on en Vaucluse ?



Selon l'étude de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs réalisée par Altares et l'association GSC, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre en 2025 une baisse de 6,9%

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

des pertes d'emploi des chefs d'entreprise. Une amélioration en trompe-l'œil : le niveau reste historiquement élevé. Dans ce paysage régional contrasté, le Vaucluse se distingue à rebours, avec une légère hausse du nombre de dirigeants contraints de cesser leur activité.

Avec 690 chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi en 2025, le Vaucluse enregistre une hausse de 1,2%, à contre-courant de la dynamique régionale. Une progression modérée en apparence, mais révélatrice d'un tissu économique fragile. Cette évolution traduit une vulnérabilité structurelle dans ce département qui compte nombre de très petites entreprises. Celles-ci, souvent peu capitalisées, restent particulièrement exposées aux aléas comme la baisse d'activité, l'inflation des charges fixes et les retards de paiement, autant de facteurs fragilisants de modèles économiques déjà contraints.

Un département, également, qui résiste

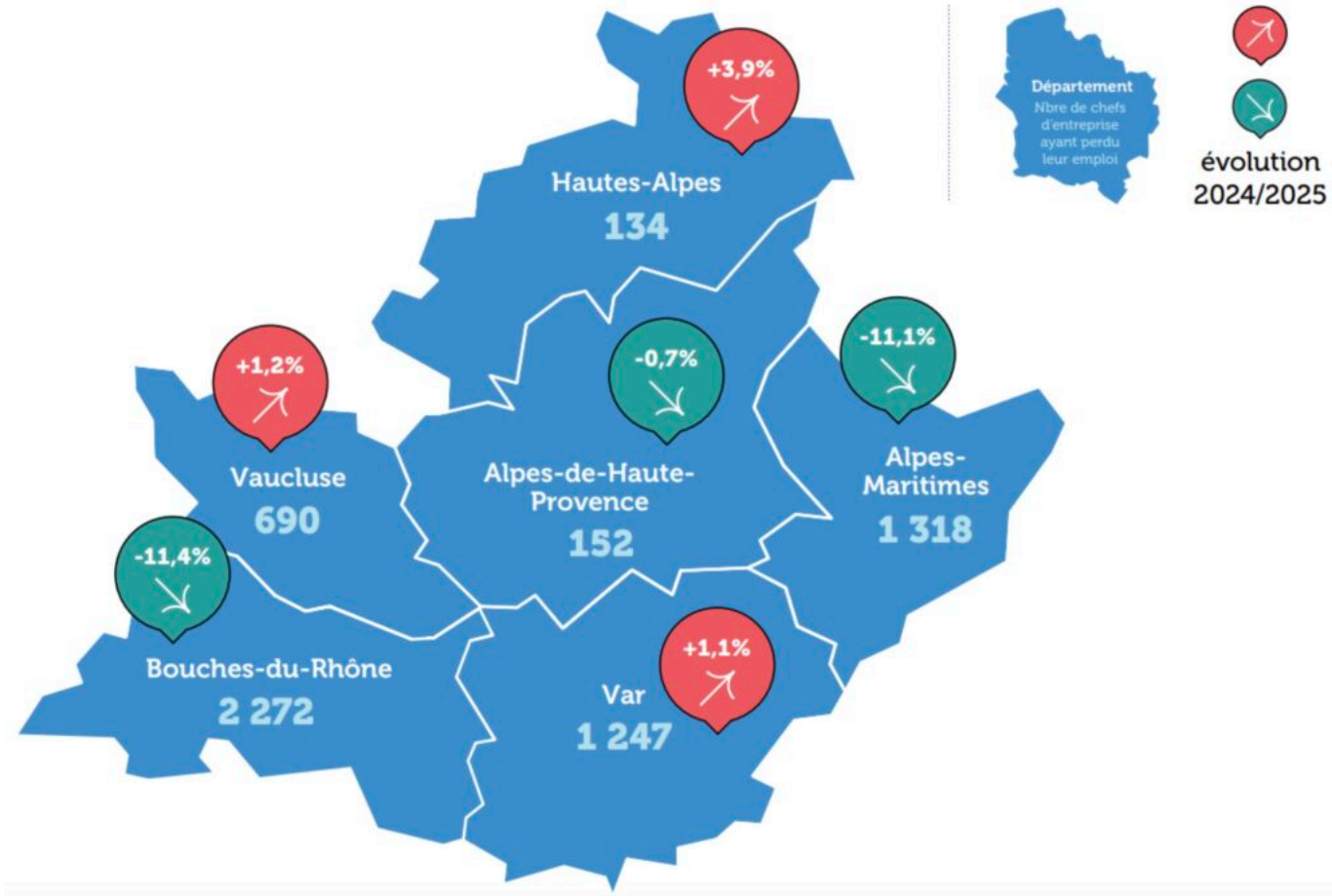
Le contraste est d'autant plus marqué que, dans le même temps, les Bouches-du-Rhône (-11,4%) et les Alpes-Maritimes (-11,1%) affichent des reculs significatifs, concentrant pourtant plus de 60% des pertes d'emploi régionales. Le Vaucluse, à l'instar du Var, apparaît ainsi comme un territoire où les tensions résistent davantage.

Une amélioration régionale à relativiser

Près de 5 813 entrepreneurs ont perdu leur emploi en 2025, en région sud, soit près de 16 dirigeants chaque jour. Si la baisse de 6,9% constitue la plus forte diminution observée en France, elle ne doit pas masquer l'essentiel : le niveau reste historiquement élevé. Après trois années de forte dégradation (+25,4% en 2022, +29,3% en 2023, +19,5% en 2024), le reflux observé en 2025 ressemble davantage à un palier qu'à une véritable reprise. Comme le souligne l'étude, l'environnement économique demeure instable, marqué par une croissance atone, des tensions internationales persistantes et une incertitude politique durable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Copyright Altarès GSC

Construction, commerce : des signaux de répit

Cependant, l'analyse sectorielle fait apparaître quelques éclaircies. La construction recule de 15% en matière de pertes d'emploi, un signal encourageant après plusieurs années de crise, notamment dans l'immobilier. Les professionnels de ce secteur enregistrent même une chute spectaculaire des défaillances (-56,3%), signe d'un ajustement après un choc brutal post-Covid. Le commerce suit la même tendance, avec une baisse de 11,6%, tirée par le commerce de détail (-15,8%) et l'automobile (-10%).

Les secteurs qui repartent

Mais ces améliorations restent fragiles. L'hôtellerie-restauration repart légèrement à la hausse (+1,5%), portée par les difficultés persistantes de la restauration, tandis que les services aux particuliers explosent (+16%), notamment dans la coiffure et les soins de beauté. Des secteurs très présents dans les centres urbains vauclusiens.

TPE : le cœur du risque économique

Le constat le plus marquant demeure celui de la vulnérabilité des très petites entreprises. Près de 7

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

dirigeants sur 10 touchés étaient à la tête de structures de moins de trois salariés. Ce chiffre éclaire sur la situation du Vaucluse, dont le tissu économique repose largement sur ces micro-entreprises. Faible capacité d'investissement, dépendance à une clientèle locale, difficulté à absorber les chocs : les marges de manœuvre sont réduites. À cela s'ajoute un facteur humain souvent sous-estimé. Comme le souligne Altares, les cinq dernières années ont « épuisé les ressources morales et financières » des dirigeants. En 2025, près de 61 500 entrepreneurs ont liquidé leur entreprise en France, un record.

2026, une année complexe

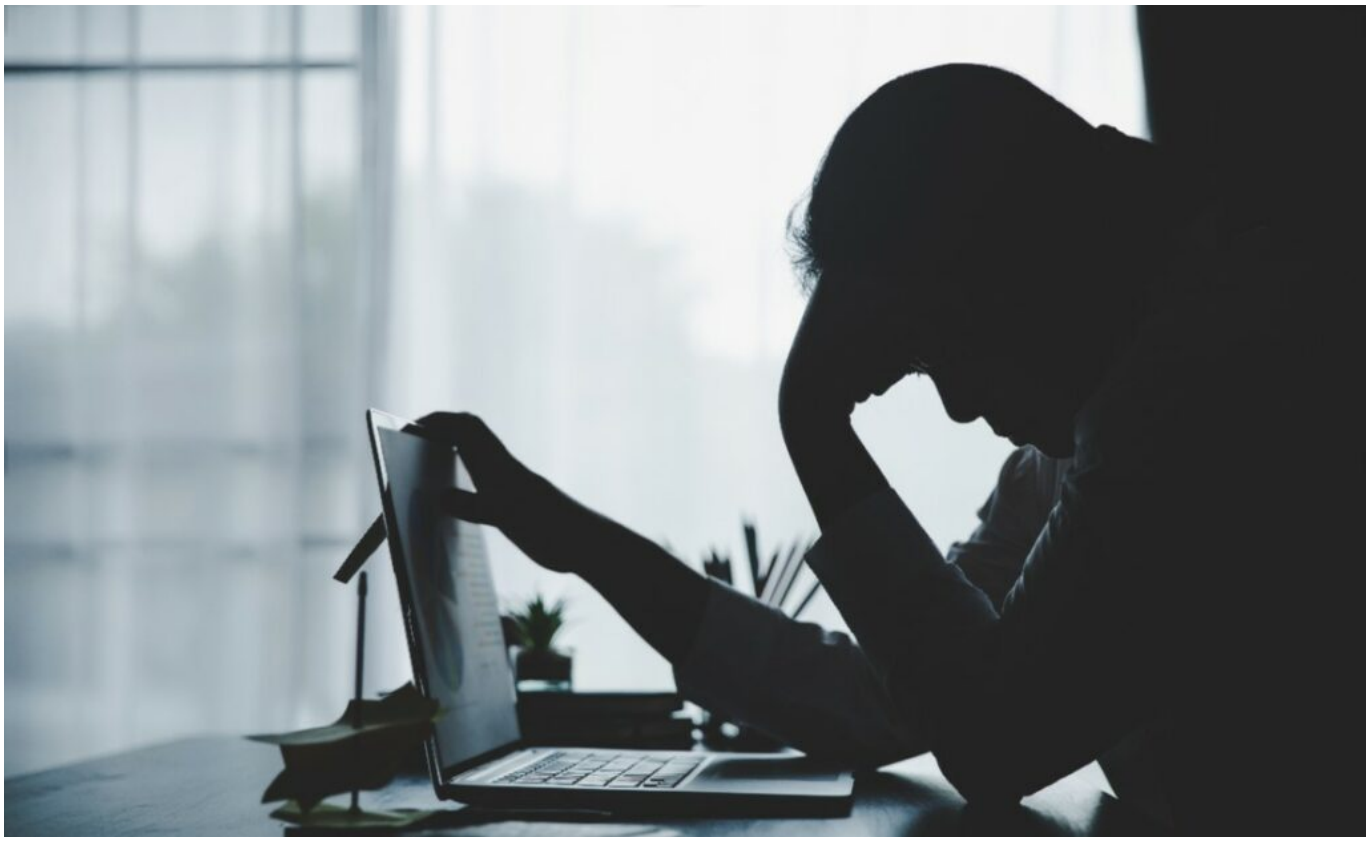
Les premiers signaux de 2026 ne laissent guère entrevoir d'amélioration rapide. Plus de 6 400 défaillances ont été enregistrées dès janvier au niveau national, c'est un nouveau pic. Derrière la stabilité apparente des chiffres régionaux, la réalité vauclusienne rappelle que la reprise reste fragile, inégale et profondément liée à la structure même du tissu économique. Ainsi, l'accompagnement des dirigeants demeure primordial en facilitant la prévention des risques, l'accès à l'information, en indiquant les dispositifs de protection. Car chaque défaillance entrepreneuriale fragilise un équilibre collectif pourtant vital à la dynamique de l'économie locale.

Mireille Hurlin

Près de 700 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2023

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

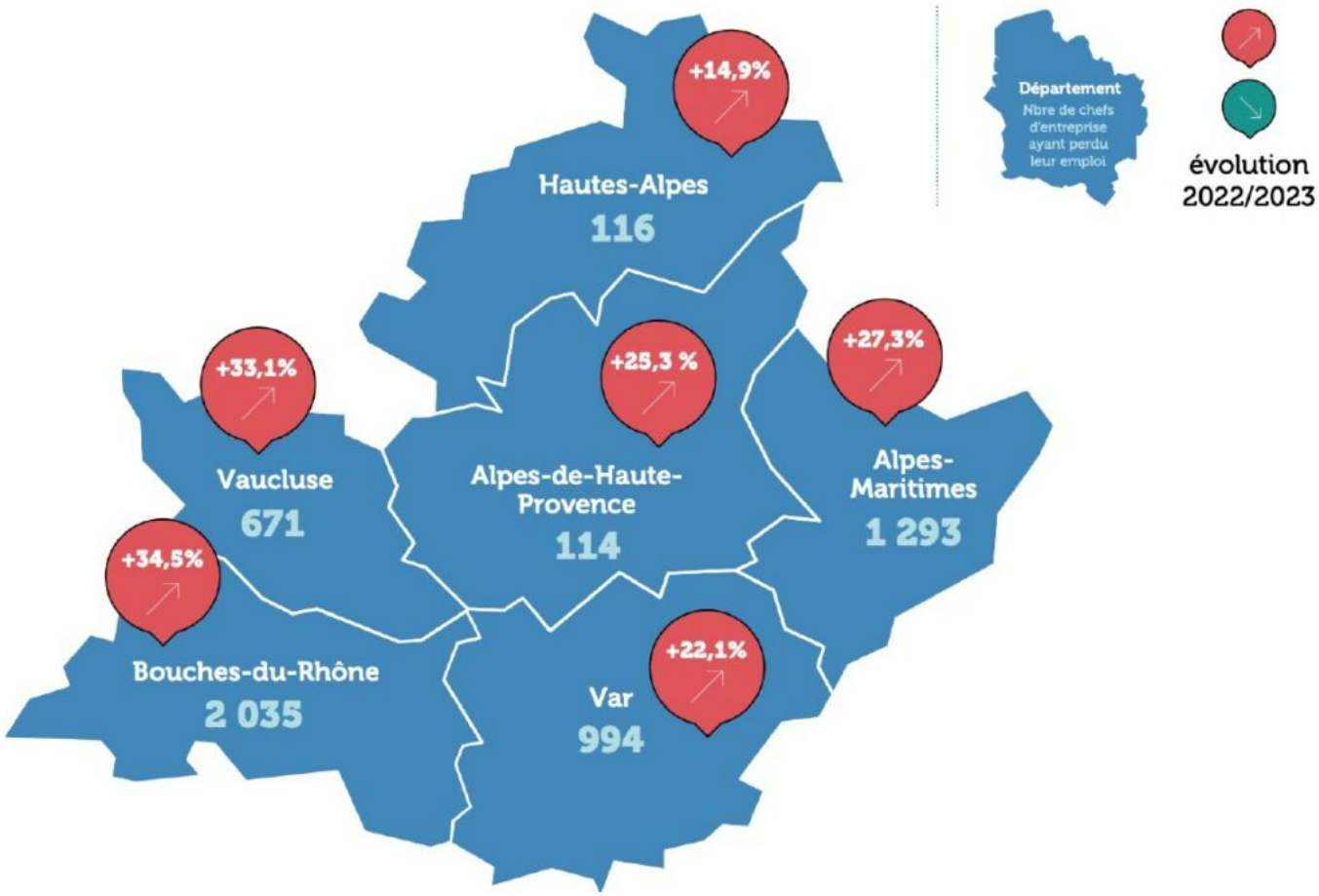


Comme chaque année désormais, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Altares/GSC publie ses chiffres sur le nombre de chefs d'entreprises ayant perdu leur emploi en région en 2023.
Il apparaît ainsi que le Vaucluse enregistre une importante augmentation avec +33,1% d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an. Ils sont ainsi 671 patrons à l'avoir perdu contre 504 en 2022, 350 en 2021, 394 en 2020 et 499 en 2019.

Augmentation dans toute la région
L'ensemble de la Région Sud connait aussi une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de 'chômage'. Le département des Bouches-du-Rhône est le plus impacté avec 2 035 dirigeants ayant perdu leur emploi (+34,5%). Dans les Alpes-Maritimes, 1 293 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+27,3%). Ils sont 994 à avoir connu cette situation dans le Var, soit une hausse de 22,1%. Les Alpes-de-Haute-Provence comptabilisent 114 (+25,3%) chefs d'entreprise ayant perdu leur activité professionnelle. Enfin, les Hautes-Alpes enregistrent le plus faible taux d'augmentation des pertes d'activité avec +14,9%, soit 116 dirigeants. Sur l'ensemble du territoire régional c'est au total 5 223 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Région Sud l'an dernier (+29,3% sur un an).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



© Altares/GSC

Chez nos voisins du Gard et de l'Hérault, on dénombre respectivement 597 et 1 119 pertes d'emplois chez les chefs d'entreprise soit des hausses de +34,2% et +34,5%. L'augmentation est encore plus importante dans la Drôme (444 pertes, +46,5%) et dans l'Ardèche (199 pertes, +35,4%).
Au total, selon Altares/GSC, 51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en France en 2023. Une accélération de +33,3% qui marque un retour des niveaux d'avant-crise.

> « Des chiffres alarmants, mais pas surprenants. »
>
> *Anthony Streicher, président de l'association GSC*

« Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants, explique Anthony Streicher, président de l'association GSC. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf… de nombreux indicateurs laissaient craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 14 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Région Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Les patrons de TPE en première lignes

« L'âge moyen des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Région Sud est de 47,5 ans, constate l'étude La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile. Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures. »

Hécatombe dans le commerce, la restauration et le BTP ?

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et du commerce. Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 1 265 hommes et femmes concernés soit une augmentation de +26,1%. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (1 138 chefs d'entreprise ; +36,8%).

L'inflation a durement affecté le commerce avec 1 168 dirigeants en situation de 'chômage' en Région Sud. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus des deux tiers des entrepreneurs ayant perdu leur emploi dans ce secteur.



Le secteur de la construction est un des domaines les plus touchés par la perte d'activité des chefs d'entreprise. © Echo du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 860 femmes et hommes se sont retrouvés sans activité en 2023 (+51,9%). Les activités de restauration représentent plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 impactés du secteur.
Le secteur agricole en Région Sud présente une plus faible hausse des pertes d'emploi des entrepreneurs (+16,7%). Dans le détail, les activités liées à la chasse, la pêche et la forêt enregistrent un recul de -37,5% ainsi que l'élevage (-38,5%).

> « L'année 2024 s'annonce tout aussi délicate. »

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes, précise Anthony Streicher. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. »

« En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde, confirme Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

Emploi en Région Sud-Paca et Vaucluse, plus de 4 000 chefs d'entreprise sinistrés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



En 2022, 4 039 chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle en région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs de l'association GSC et la société Altares. Ce chiffre, en hausse de 25,4 % par rapport à 2021, représente 817 femmes et hommes impactés de plus sur un an.

Après 3 années marquées par les crises, les difficultés multifactorielles (remboursement des dettes Covid-19 et PGE (Prêt garanti par l'Etat), hausse des taux, inflation, augmentation des prix de l'énergie, pénuries… viennent accentuer les fragilités des chefs d'entreprise, alors même que les assignations Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales) n'ont pas encore repris.

Les dirigeants de TPE sont les plus touchés

Un âge moyen de 48,1 ans en région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur qui interpelle sur le rebond professionnel des entrepreneurs. Les gérants de TPE (très petites entreprises) résistent plus difficilement aux aléas économiques. L'ensemble du territoire connaît une hausse du nombre d'entrepreneurs en situation de chômage.

Les dirigeants des Bouches-du-Rhône sont les plus impactés

Tous les départements de la région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrent une hausse du nombre d'entrepreneurs en situation de perte d'emploi. Le département des Bouches-du-Rhône, avec 1 513 chefs d'entreprise impactés, représente à lui seul près d'un tiers des pertes d'emploi de la région.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



DR

La plus importante hausse se situe dans les Alpes-de-Haute-Provence

La plus forte hausse concerne le département des Alpes-de-Haute-Provence (102,2 %)
soit 91 entrepreneurs ayant perdu leur activité professionnelle. Le département des Alpes-Maritimes compte 1 016 chefs d'entreprise impactés (+10,9 %). La situation se dégrade également pour les entrepreneurs du Var et du Vaucluse avec respectivement : 814 (+ 35,4 %) et 504 entrepreneurs concernés (+ 44 %). 101 chefs d'entreprise du département des Hautes-Alpes se sont également retrouvés en situation de chômage, soit une hausse de 29,5%.

Chaque jour 11 chefs d'entreprise perdent leur emploi

«Chaque jour, plus de 11 chefs d'entreprise perdent leur emploi en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur indique Anthony Streicher, Président de l'association GSC (Association des syndicats patronaux et protection des dirigeants). Les chiffres de 2022 nous alertent sur une réalité que nous connaissions déjà. Les entrepreneurs doivent faire face à un contexte économique particulièrement difficile dans lequel les fragilités se multiplient et s'alimentent. Les pénuries de main-d'œuvre et la majoration des coûts énergétiques compliquent les défis auxquels ils devaient faire face. Alors que les tensions sur la trésorerie se font déjà sentir, la reprise des procédures d'assignation de l'Urssaf en 2023 pourrait encore accélérer la remontée des défaillances déjà observée en 2022.»

Le seniors sont les plus impactés

Les aléas économiques exposent les chefs d'entreprise senior à la tête de TPE, l'âge moyen des chefs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

d'entreprise impactés région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 48,1 ans. Dans le département des Alpes-Maritimes l'âge moyen atteint 49,4 ans. La question du rebond professionnel reste centrale pour cette population mature.



DR

Sécuriser son parcours professionnel de patron

«Ces signaux qui laissent présager un retour aux niveaux d'avant crise dès 2023, doivent nous amener à réfléchir collectivement à l'avenir que nous souhaitons proposer à ces femmes et ces hommes. Près de 2 entrepreneurs sur 3 n'ont pas anticipé une éventuelle perte d'emploi. Chacun doit être libre de sécuriser ou non son parcours professionnel mais ayons conscience qu'il s'agit collectivement de la capacité de reprise de la France,» poursuit Anthony Streicher.

Les petits entrepreneurs sont les plus touchés

Les entrepreneurs à la tête de structures de moins de 3 salariés représentent près de 8 pertes d'emploi sur 10 dans la région en 2022. La masse salariale représente un coût important pour ces entreprises, auxquelles s'ajoutent les difficultés économiques conjoncturelles (remboursement des PGE, inflation, hausse des taux, facture énergétique…

Les business BtoC particulièrement exposés

Les entrepreneurs de la région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur exerçant une activité dans le BtoC particulièrement exposés. Malgré des carnets de commandes remplis, les entrepreneurs de la construction sont pénalisés par les difficultés d'approvisionnement, les coûts des matières premières et la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

pénurie de main d'œuvre.

Changement de comportement des consommateurs
Ainsi, 1 003 chefs d'entreprise du secteur se sont retrouvés en situation de chômage en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le changement de comportement des consommateurs, dans un contexte inflationniste, a des conséquences particulièrement fortes sur les femmes et hommes exerçant des activités en lien direct avec les consommateurs.



DR

Le commerce très fragilisé
Le secteur du commerce est le plus impacté avec 961 entrepreneurs de région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur en situation de chômage en 2022 dont 551 exerçant dans le domaine du commerce de détail. Le secteur de l'hébergement, restauration et débits de boissons concentre quant à lui 566 des pertes d'emploi du territoire. Parmi elles, 479 concernent la restauration. Donnée issue de la double enquête menée par l'IFOP (Institut français d'opinion publique) pour l'association GSC de juillet 2019.

Ce qu'il faut retenir
4 039 chefs d'entreprise sont au chômage en 2022, ce qui équivaut à une hausse de 25,4 % – soit 817 femmes et hommes impactés de plus depuis 2021 – et laisse présager d'un retour, voire un dépassement des niveaux d'avant crise dès 2023. Un phénomène qui s'explique par 3 années marquées par les crises, auxquelles s'ajoutent le remboursement des dettes Covid-19 et PGE, hausse des taux, inflation,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

augmentation des prix de l'énergie, pénuries etc.
Tous les départements de la région sont touchés, et notamment dans le département des Bouches du Rhône qui enregistre 1 513 chefs d'entreprise en situation de « chômage ».
Les aléas économiques exposent les chefs d'entreprise « senior » à la tête de TPE : l'âge moyen des chefs d'entreprise impactés en Provence Alpes Côtes d'Azur est de 48,1 ans.
Les gérants de TPE font également partie des publics les plus vulnérables avec près de 8 entrepreneurs/10 ayant perdu leur emploi en un an.
Les secteurs du B2C (business to consumer) principalement touchés : la construction, le commerce ainsi que l'hébergement, la restauration et les débits de boisson sont en première ligne des liquidations judiciaires en 2022.
MH



DR

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les défaillances d’entreprises au plus haut en Vaucluse depuis 2018

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Selon la dernière étude d'Altares, le nombre de défaillances d'entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 37,4% en 2022. Si cette hausse est très inférieure à la tendance nationale elle est cependant très marquée en Vaucluse qui retrouve un niveau de défaillances

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

jamais vu depuis 2018.

Avec 4 366 procédures ouvertes sur 2022, le nombre de cessations de paiement est en hausse de plus de 37% en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à 2021. Une tendance cependant très inférieure à celle observée sur l'ensemble du territoire national où la hausse est historique, proche de +50 %. Le niveau des défauts est ainsi encore nettement inférieur (-16 %) à celui de 2019, année de référence avant-Covid, où plus de 5 200 cessations de paiement avaient été enregistrées. En Paca, on dénombre ainsi 860 défauts de moins qu'en 2019.
À ces défaillances s'ajoutent 127 ouvertures de procédures de sauvegarde, un dispositif de prévention accessible aux seules entreprises qui ne sont pas encore en cessation de paiement, afin de favoriser leur réorganisation. En PACA, elles constituent 3% de l'ensemble des procédures. À noter, la région est sur le podium des territoires où l'on recourt le plus aux sauvegardes, derrière l'Ile-de-France (149) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (155).

Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône en bouclier
Les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône concentrent traditionnellement les deux tiers des défaillances et pèsent donc sur la tendance régionale. Or les deux départements contiennent la hausse à +30%. Les Bouches-du-Rhône enregistrent 1 678 cessations de paiement et les Alpes-Maritimes 1 087.
Dans le même temps, l'augmentation des défauts oscille autour de 50% dans le Var (844 ; +49,9%) et le Vaucluse (557 ; +50,9%), au plus haut depuis 2018 (voir tableau ci-dessous ainsi que la carte en illustration principale de l'article).
Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes ne comptent qu'une centaine de procédures mais la tendance est aussi à la hausse. +36% en Hautes-Alpes et +135% dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Nombre d'ouvertures de RJ ou LJ directes par département sur 10 ans

Départements	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022 vs 2021
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE(4)	145	140	168	153	134	123	113	54	43	101	134,9%
HAUTES-ALPES(5)	154	129	133	145	128	111	108	80	73	99	35,6%
ALPES-MARITIMES(6)	1571	1 604	1 669	1 472	1 538	1 301	1 410	1 023	839	1 087	29,6%
BOUCHES-DU-RHONE(13)	2456	2414	2284	2273	2393	1869	2007	1270	1290	1678	30,1%
VAR(83)	1 300	1 296	1 473	1 225	1 190	1 140	1 082	611	563	844	49,9%
VAUCLUSE(84)	665	704	654	553	574	603	503	368	369	557	50,9%
TOTAL REGION	6 291	6 287	6 381	5 821	5 957	5 147	5 223	3 406	3 177	4 366	37,4%

© Altares

Entre inflation et crise énergétique : « les entreprises ne sortent pas indemnes de ces longs mois de turbulences ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, en cumul sur 3 ans depuis 2020, moins de 11 300 entreprises ont fait défaut contre plus de 16 800 durant les trois années précédentes, précise Thierry Millon, directeur des études Altares. 5 500 défaillances, soit plus d'une année de défaillances, ont ainsi été 'épargnées' grâce notamment aux dispositifs d'aides publiques déployés pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire puis de la guerre en Ukraine. Pourtant, si le risque a été anesthésié, évitant la déferlante tant redoutée des faillites, les entreprises ne sortent pas indemnes de ces longs mois de turbulences. Entre inflation et crise énergétique, le climat se complique encore et les fonds propres sont mis à contribution. Or, l'Observatoire du Financement des Entreprises notait dans son rapport de mai 2021 sur les fonds propres des TPE et PME que si l'essentiel de ces entreprises a affronté la crise avec des situations en fonds propres renforcées avant la Covid, une partie disposait, en revanche, de structures financières très dégradées (un tiers des TPE) ou était insuffisamment capitalisée (20% des PME analysées). De son côté, la Commission européenne alerte sur le poids excessif de la dette des entreprises non financières de l'Union qui représentait 111% du PIB des 27 à fin 2020, soit 14 900 milliards d'euros). Or, le manque de fonds propres handicapant pour investir et se financer est un signal prépondérant du risque de défaillance. »

Les PME à la peine

« Si le retour aux normes d'avant-Covid s'amorce depuis un an, l'augmentation des défaillances s'accélère pour les très jeunes entreprises et les PME » constate la base de données internationales Altares.

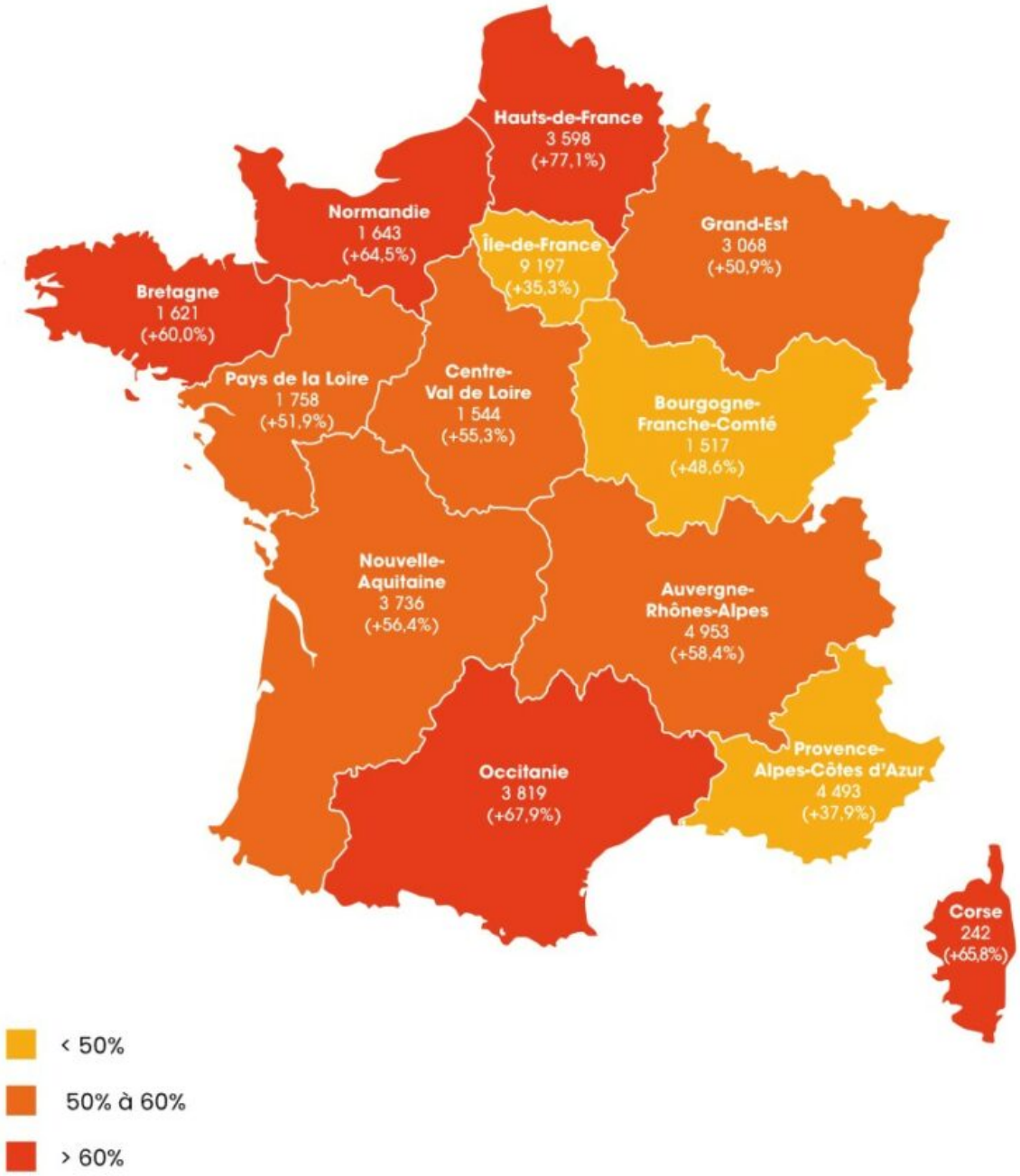
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (94%) et donnent donc le ton pour les indicateurs régionaux. 4106 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2022, un nombre en augmentation de 36,5% sur l'année, mais encore inférieur de plus de 880 par rapport à 2019. Plus de 630 TPE sont de création récente (moins de 3 ans). Or ces jeunes entreprises sont très vulnérables : leur nombre s'envole de 75 % sur un an.

Pour les PME la tendance accélère fortement, en particulier pour celles de moins de 50 salariés. 249 d'entre-elles ont fait défaut, c'est 61% de plus sur un an. Il faut remonter à 2016 pour trouver un nombre comparable (247). Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés bondit et passe de 8400 en 2021 à 12600 en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Carte d'évolution des défaillances par région en 2021 / 2022



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

© Altares

2023, une année de transition à bien négocier
« Il y a un an, nous rejetions l'hypothèse d'une explosion des défaillances en 2022, en anticipant malgré tout une hausse sensible des défauts, poursuit Thierry Millon. Si le cataclysme n'a pas eu lieu, le rythme est plus soutenu qu'envisagé, faisant craindre un retour aux valeurs d'avant crise plus tôt que prévu. 2019 s'était achevé sur 52 000 défaillances, 2023 pourrait dépasser ce seuil et nous ramener aux valeurs de 2017 au-delà de 55 000. La Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait alors dépasser 5 200 défauts. Un nombre certes important mais plutôt raisonnable au regard du contexte très difficile que nous traversons. Pour certaines TPE et PME, les chances de survie sont compromises. Pour certaines, la fragilité de leur structure financière est en cause. Pour d'autres c'est paradoxalement leur incapacité à honorer des carnets de commandes pourtant bien remplis qui pourrait les amener au défaut. En cause, les difficultés d'approvisionnement, l'explosion des coûts des matériaux et les problèmes de recrutement. Dans tous les cas, les prêteurs seront plus exigeants et se concentreront sur les sociétés dont les bilans seront les plus solides. Les contraintes financières (remboursement des dettes Covid et notamment PGE ; inflation ; hausse des taux ; facture énergétique, etc.) sont malheureusement vouées à peser toujours plus lourd. Alors que les tensions sur les trésoreries des entreprises se font déjà ressentir, le financement de l'exploitation et donc du BFR (Besoin en Fonds de Roulement) aura à n'en pas douter l'attention des directions financières des TPE PME comme des ETI. »

L.G.

Délais de paiement des entreprises françaises en 2021

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



En 2021, les délais de paiement s'améliorent mais ne renouent pas encore avec les niveaux d'avant crise. Une nouvelle étude d'Altares présente une analyse complète des retards de paiement selon la taille, le secteur d'activité et les territoires des entreprises. Avec 12,5 jours de retard en moyenne, les délais de paiement s'améliorent mais ne renouent pas encore avec les niveaux d'avant crise.

Après une flambée des retards de paiement à l'été 2020, la situation s'améliore progressivement à l'issue de 2021, sans que l'on ait encore retrouvé des comportements comparables à l'avant crise sanitaire. Dans le détail, le secteur de la restauration et les grandes entreprises affichent aujourd'hui les délais les plus longs. Tandis qu'à l'échelle des territoires, les entreprises de Bretagne, Pays de la Loire et Bourgogne Franche-Comté forment le top 3 des « meilleurs payeurs.

« Le vaste plan de soutien aux entreprises de 230 milliards d'euros déployé pour faire face à la crise Covid a permis de maintenir les activités et les emplois, explique Thierry Millon, directeur des études Altares . Il a aussi soulagé les trésoreries des entreprises qui ont pu continuer à régler leurs factures à temps. Si le pic d'activité de l'été 2020 au lendemain du premier confinement a fait flamber les délais de paiement, la solidarité entre les entreprises et le travail du comité de crise – mis en place dès mars 2020 pour dénouer les cas les plus difficiles – ont contribué à un retour rapide à des comportements de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

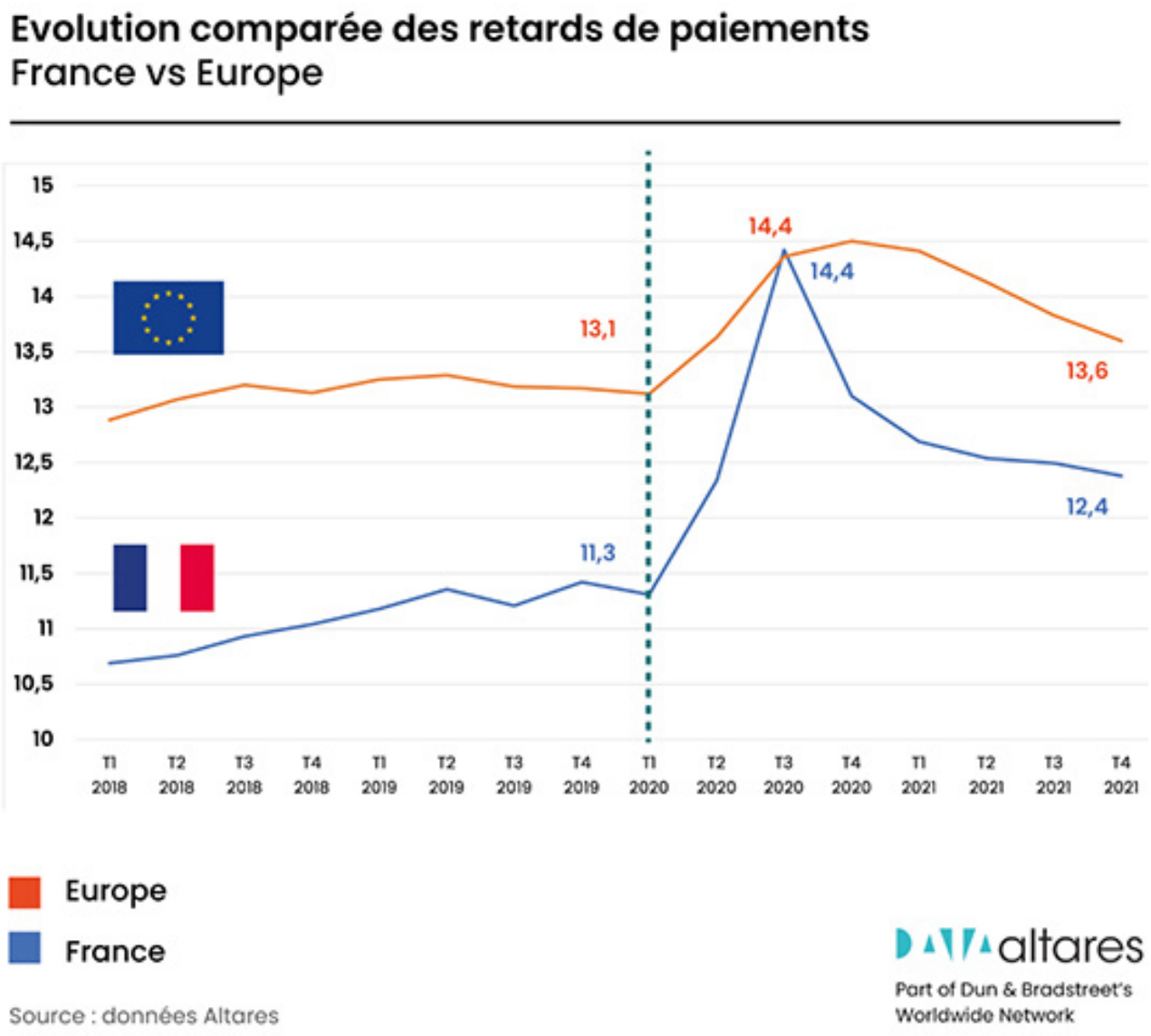
paiement plus vertueux. Un sentiment de soulagement prévalait donc à l'issue de 2021 après avoir surmonté une crise inédite, révélant au passage l'extraordinaire résilience de nos entreprises. Mais l'enthousiasme doit aujourd'hui laisser place à la sobriété et la prudence au regard de ce début d'année 2022 et du contexte de la guerre en Ukraine. Au drame humain qui se noue à nos portes s'ajoutent les conséquences économiques indirectes pesant sur les capacités de production, les chiffres d'affaires, les marges et donc les trésoreries et les délais de paiement. L'envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la confiance érodée des consommateurs pourraient aussi fragiliser la reprise des secteurs le plus durement fragilisés par la crise sanitaire comme la restauration et le commerce. Il est donc encore trop tôt pour savoir si dans ce contexte, les factures pourront être réglées à l'échéance des 60 jours de délais maximum. »

Les retards de paiement en Europe : l'**impact de la crise sanitaire pas encore neutralisé mais la France rejoint les bons élèves européens**

Après un bond des retards à l'été 2020 (14 jours) lorsque l'économie connaissait un très fort rebond post confinement, la situation des délais de paiement s'est améliorée tout au long de 2021 pour atteindre 12,5 jours de retard en moyenne. Si la France ne renoue pas encore avec ses niveaux d'avant crise sanitaire, elle se détache de nouveau très nettement de la moyenne européenne (13,6 jours).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Les retards de paiement par secteurs

Les délais s'améliorent dans tous les secteurs, à l'exception de la restauration durement touchée par la crise et les confinements successifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

SECTEUR	Retard moyen 2021 (en jours)	Retard moyen 2020 (en jours)	Retard moyen T3 2020(1) (en jours)
INDUSTRIE	10,1	10,6	11,6
CONSTRUCTION	9,5	10,0	11,0

L'industrie et la construction étaient parvenues à contenir la flambée des délais de paiement en 2020 en dépit du contexte sanitaire. En 2021, les deux secteurs se démarquent avec des retards moyens qui touchent la barre symbolique des 10 jours, et passent même en deçà pour la construction.

COMMERCE	13,7	13,5	15,2

Le commerce affiche des retards de règlement **sous 14 jours en 2021 après avoir dépassé 15 jours au cours de l'été 2020,** voire 20 jours pour les ETI du secteur.

SERVICES AUX ENTREPRISES	14,6	15,3	18,0
INFORMATION COMMUNICATION	14,8	16,9	20,7

Le secteur des **services aux entreprises**, qui présentait un retard de paiement moyen de plus de 18 jours à l'été 2020 s'améliore très nettement tout au long de 2021 pour repasser sous la barre des 15 jours (14,6 jours).

La branche **information-communication** a franchi la barre des 20 jours de retard en été 2020. En 2021, le délai moyen retombe sous 15 jours. Une dynamique portée en particulier par les activités d'édition et de services informatiques.

TRANSPORT LOGISTIQUE	16,0	16,5	18,2

Les transports logistiques, qui affichaient plus de 18 jours de retard en moyenne en été 2020 ont amélioré leurs délais de plus de deux jours en 2021.

HÉBERGEMENT - RESTAURATION	20,3	18,3	21,2

Le secteur **hébergement-restauration** a sans conteste été le plus impacté par la crise sanitaire. Alors qu'on y observe traditionnellement des retards supérieurs de 3 à 4 jours à la moyenne de l'ensemble des activités, l'écart s'est encore creusé pendant la crise. A l'été 2020, alors que les retards moyens dépassent 14 jours à l'échelle nationale, ils grimpent à 21 jours dans le secteur. La situation s'améliore progressivement mais les délais de paiement dépassent toujours 20 jours au terme de 2021.

SERVICES AUX PARTICULIERS	15,7	16,3	19,7

Le secteur des **services aux particuliers** présentait des retards tout juste sous le seuil de 20 jours durant l'été 2020. Grâce aux bonnes performances des activités **coiffeurs, soins de beauté et corporels, le secteur revient à des retards moyens inférieurs à 16 jours au terme de 2021.**

(1) La période du T3 2020 correspond au pic des retards enregistré en 2020

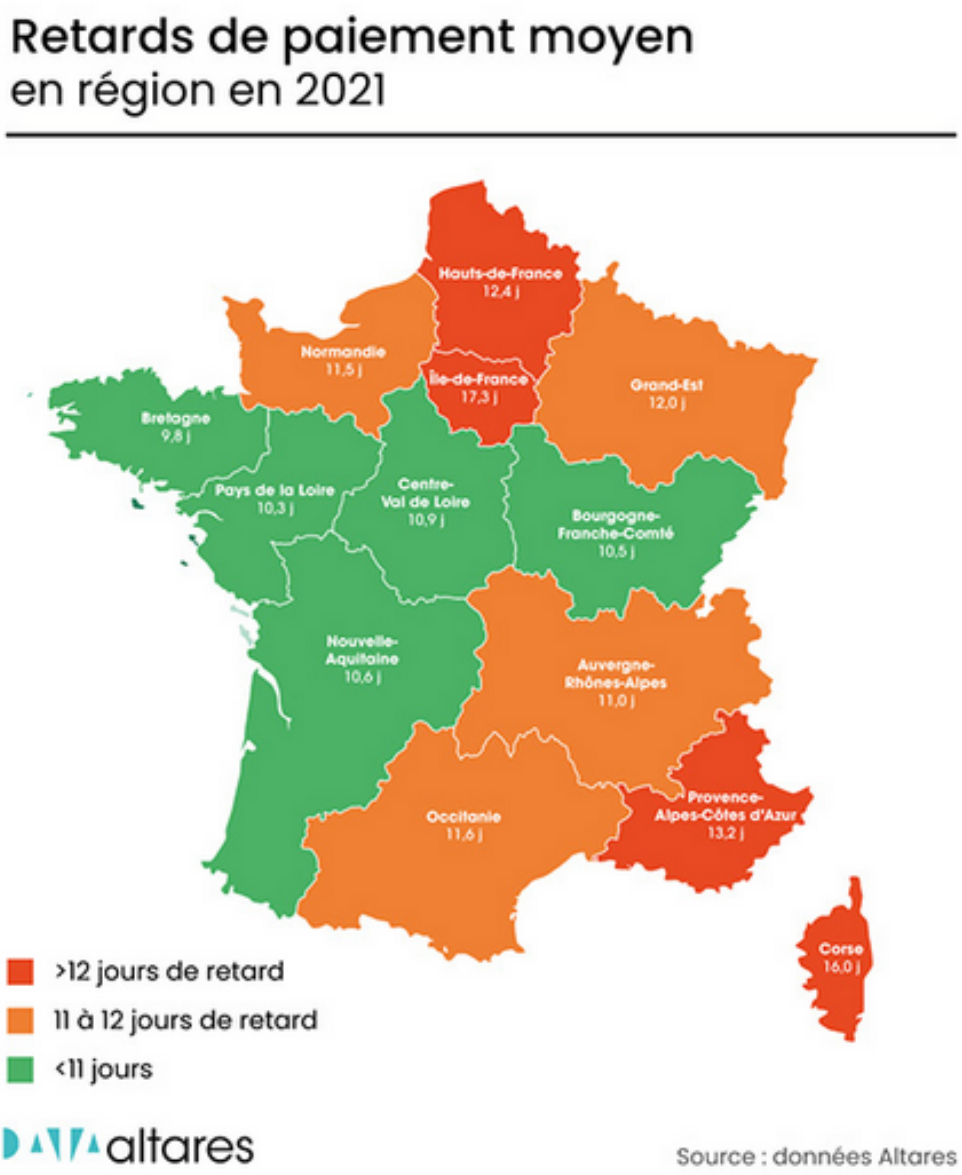
Les retards de paiement par régions

Au pic des difficultés à l'été 2020, les comportements de paiement d'une région à l'autre étaient très hétérogènes avec des retards moyens pouvant varier du simple au double. La Bretagne maintenait ainsi des délais de report de règlement aux alentours de 11 jours tandis que l'Île-de-France affichait un retard moyen de plus de 20 jours. En 2021, caractérisée par une dynamique générale d'amélioration, les comportements tendent à s'homogénéiser.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

La Bretagne reste la « meilleure élève avec un retard moyen qui passe sous la barre des 10 jours. Elle est suivie des régions Pays de la Loire, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire, qui présentent toutes des seuils inférieurs à 11 jours.L'Île-de-France ferme la marche avec 17,5 jours de retard en moyenne, précédée de près par la Corse (16 jours). La région PACA (13 jours) et les Hauts-de-France (12,4 jours) restent également au-dessus de la moyenne nationale.

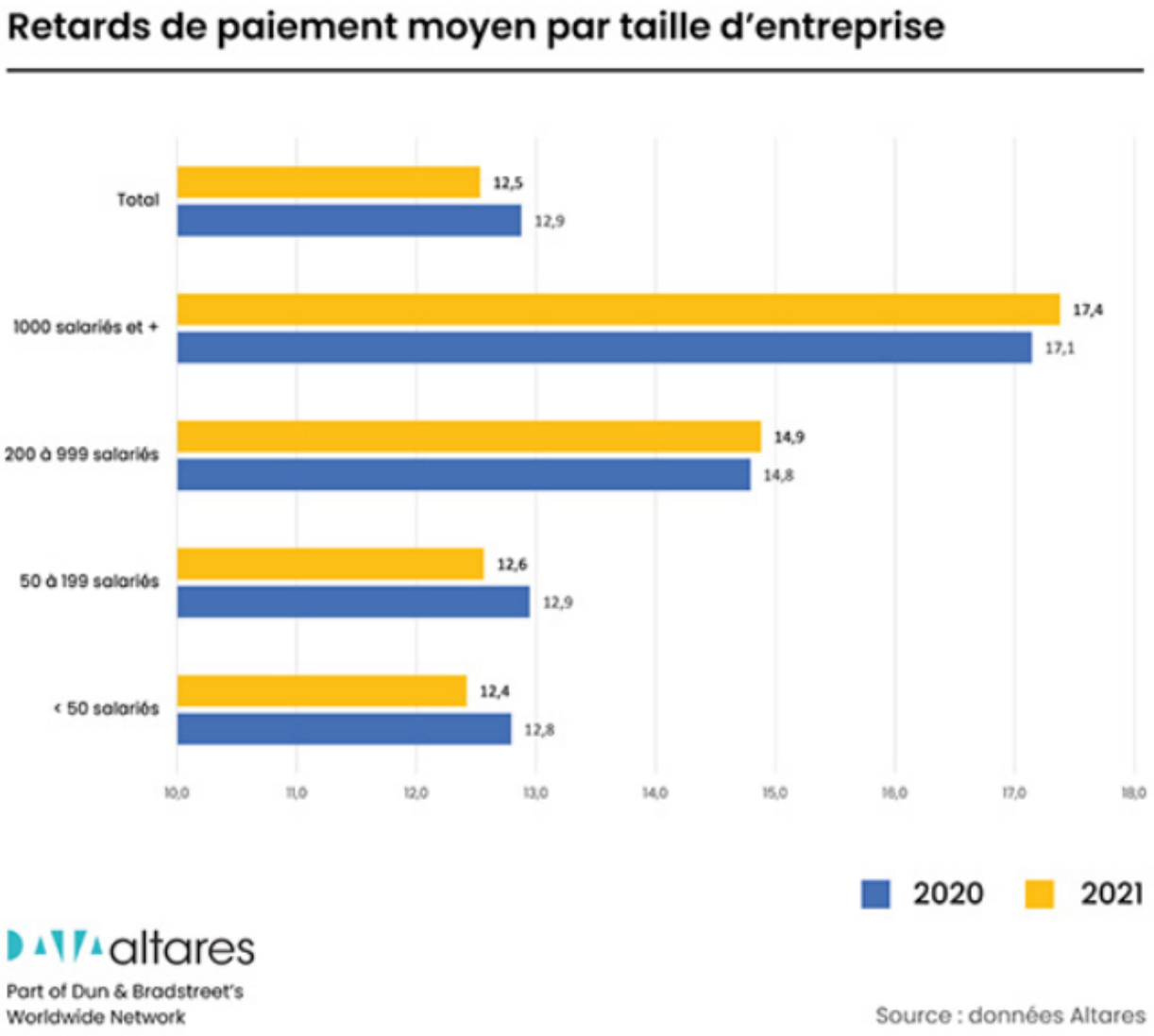


Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les retards de paiements par taille d'entreprise

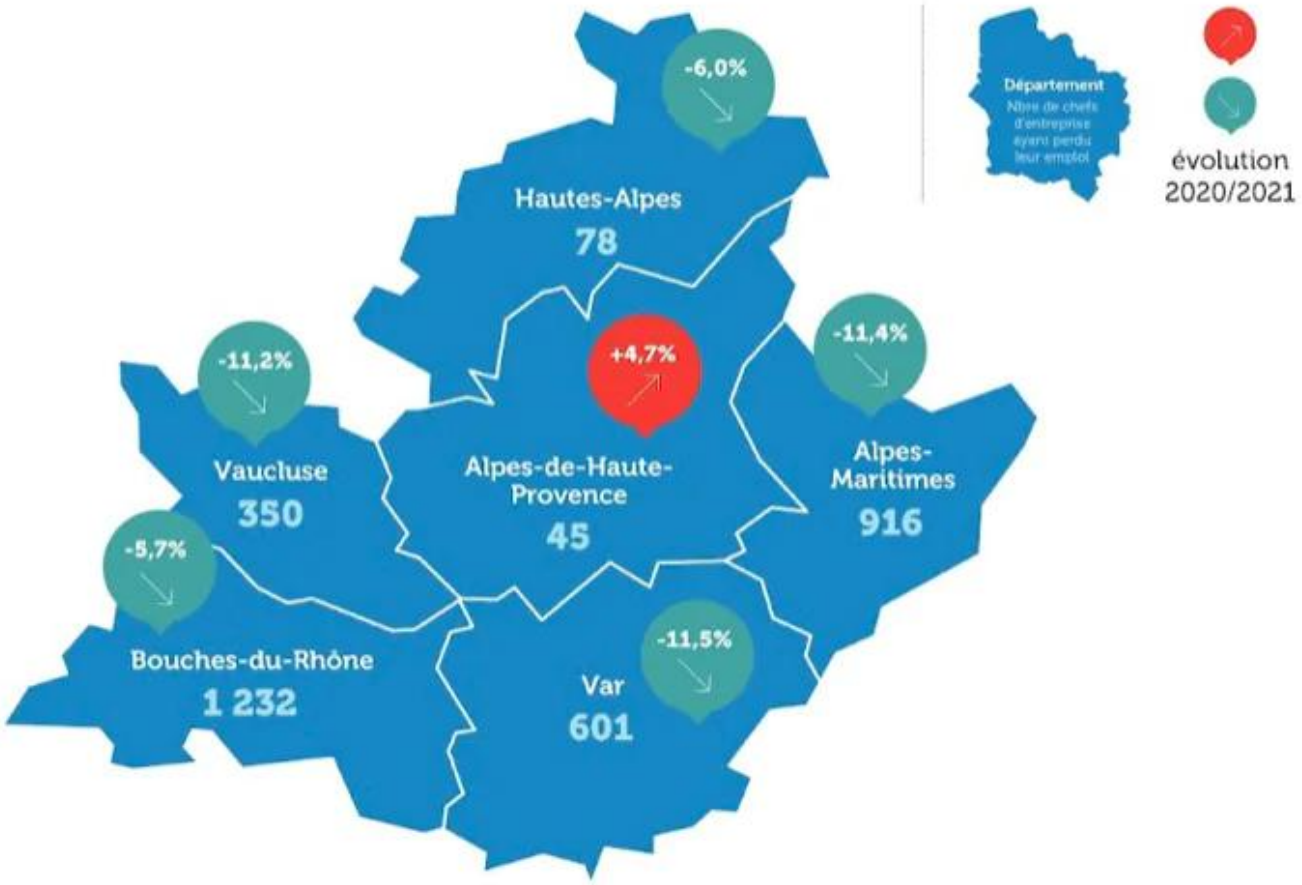
Des délais de plus en plus contrastés entre petites et grandes entreprises
A l'été 2020, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont vu leurs délais de paiement s'emballer. Amorcée dès l'automne 2020, l'amélioration de ces délais s'est poursuivie en 2021, à des rythmes cependant variables. Sur l'année, les retards reculent dans les entreprises de moins de 200 salariés, se stabilisent pour celles de 200 à 999 salariés, mais augmentent chez les plus grandes. Dans ces conditions, les délais de paiement sont de plus en plus contrastés selon la taille des entreprises. On observe ainsi un écart de 5 jours de retard en 2021 entre les structures de moins de 50 salariés et celles de plus de 1000 salariés (vs. 4,4 en 2020).



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Perte d'emploi : 350 chefs d'entreprises Vauclusiens concernés en 2021



Selon l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs mis en place par Altares et l'association GSC, 350 chefs d'entreprises Vauclusiens ont perdu leur emploi en 2021. Un chiffre en baisse par rapport à 2020 (-11,2%) où ce nombre s'élevait à 394 dans le département et qui confirme la décroissance déjà enregistrée en 2020 de -25%.

Au total sur la région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ce sont 3 222 chefs d'entreprise qui ont perdu leur activité professionnelle, soit une diminution de 9% par rapport à l'année 2020. La majorité des départements de la région enregistre une diminution du nombre d'entrepreneurs en situation de perte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

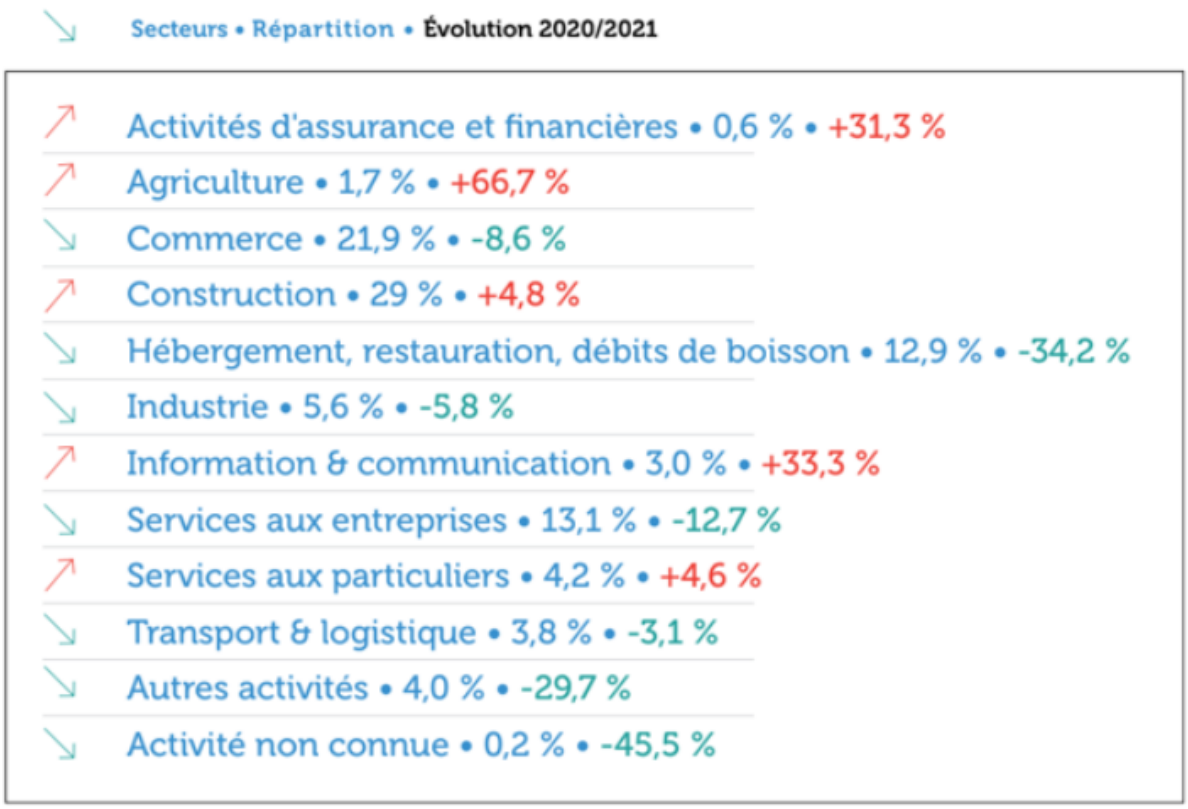
d'emploi.
Le département des Bouches-du-Rhône (1 232 dirigeants) représente à lui seul un tiers des pertes d'emploi de la région malgré une baisse de 5,7%. Le Vaucluse est quant à lui pour l'année 2021 le troisième département ou le recul est le plus fort derrière les Alpes-Maritimes et le Var.
« Après un recul historique de 8% du PIB 2020, la croissance française signait en 2021 son meilleur chiffre (+7%) depuis plus de 50 ans. » se satisfait Frédéric Barth, directeur général d'Altares, premier réseau international d'informations BtoB.

Rester particulièrement prudent pour l'avenir
Pour Anthony Streicher, président de l'association GSC, les chiffres enregistrés sont les effets directs du soutien de l'Etat pour aider les entreprises à maintenir la tête hors de l'eau, un soutien qui a empêché 'raz-de-marée des faillites redouté'. Cependant, il rappelle à la prudence la plus totale.
« Les chefs d'entreprise devront faire face à de nouvelles menaces, conséquences de la guerre en Ukraine et il convient d'être particulièrement prudent pour l'avenir. En 2021, ce sont près de 30 000 femmes et hommes chefs d'entreprise qui ont perdu leur emploi au niveau national et 3 222 en région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour l'immense majorité d'entre eux, sans filet de sécurité. Si le chiffre d'affaires n'est pas au rendez-vous en 2022 pour certains chefs d'entreprise, le paiement des reports de cotisations sociales accordés pendant la crise du Covid-19 ou le début des remboursements des prêts PGE pourraient mener à des situations dramatiques. Notre devoir est de continuer à accompagner ces chefs d'entreprise et de les inviter à anticiper ces situations. »

Qui est concerné ?
Les entrepreneurs des secteurs de la construction et du commerce représentent à eux seuls près de la moitié des pertes d'emploi de la région avec 935 pertes d'emploi en construction et 704 dans le commerce. Les acteurs de l'immobilier subissent eux une hausse de 76,1%, soit 162 dirigeants de la branche en situation de chômage en 2021 contre 92 en 2020.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



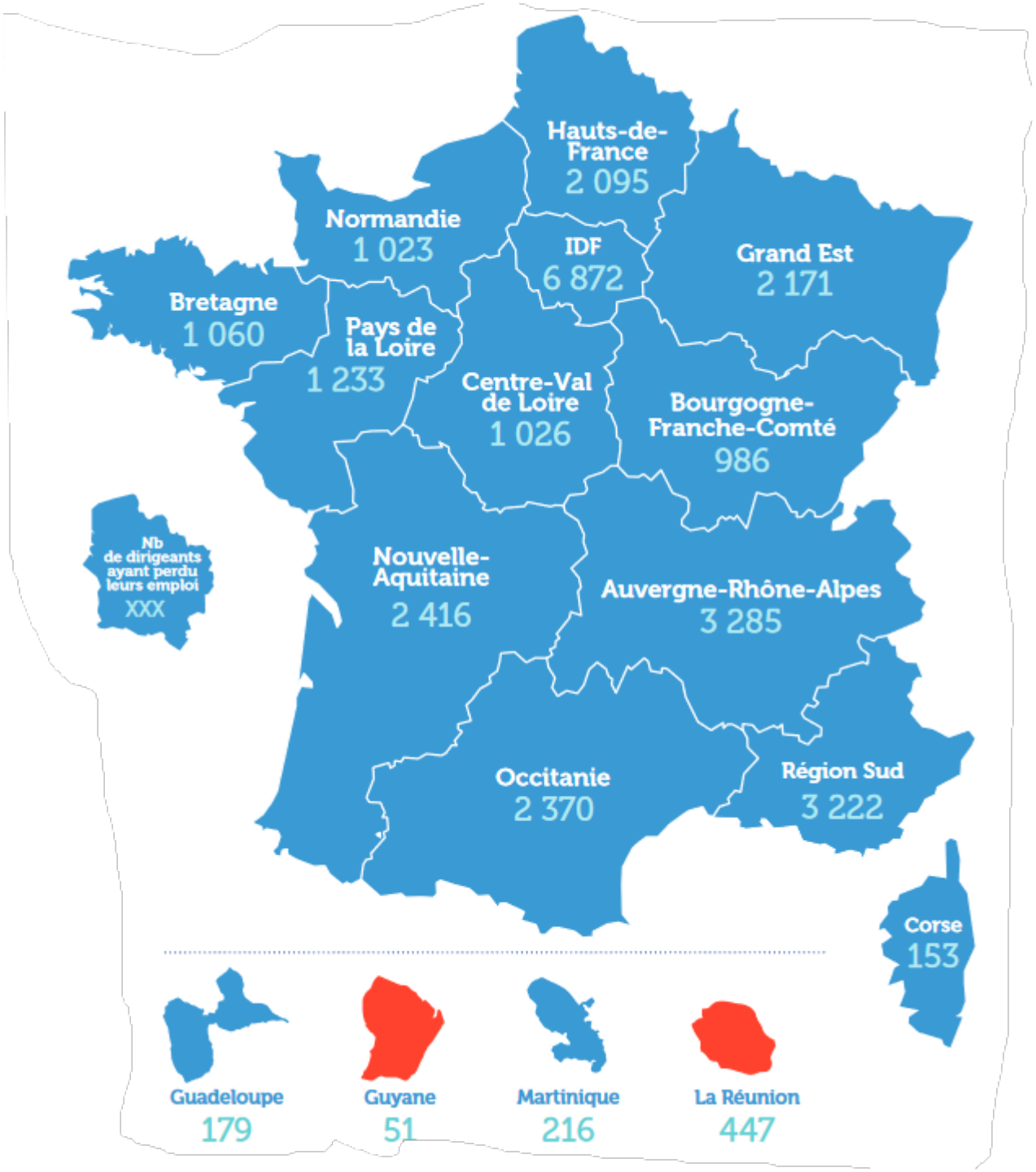
L'évolution des pertes d'emplois des chefs d'entreprises de la région, par secteur, en 2021

Les chefs d'entreprise dans le domaine agricole apparaissent comme ceux ayant le moins bien résisté à la crise en région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 55 professionnels ont perdu leur activité en 2021, enregistrant une hausse de 66,7% par rapport à 2020. Les éleveurs sont ceux qui connaissent la plus forte progression (+333,3%) et subissent la hausse des prix pour nourrir le bétail.
L'hébergement, la restauration, et les débits de boisson sont à l'opposé avec un net recul en 2021 de -34,2%. Cependant, cette baisse ne concerne pas l'ensemble du secteur : les professionnels de l'hébergement ont été davantage impactés en 2021, avec une perte d'emploi pour 32 dirigeants contre 26 en 2020 soit +23,1%.
En termes de profil, l'âge médian des chefs d'entreprise impactés en région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur est de 48,9 ans soit près d'1 an de plus qu'en 2020. Les entrepreneurs à la tête de petites structures de moins de 3 salariés, représentent quant à eux près de 8 pertes d'emploi sur 10 dans la région en 2021.

Alice Durand

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les défaillances d'entreprises repartent légèrement à la hausse en Vaucluse en 2021



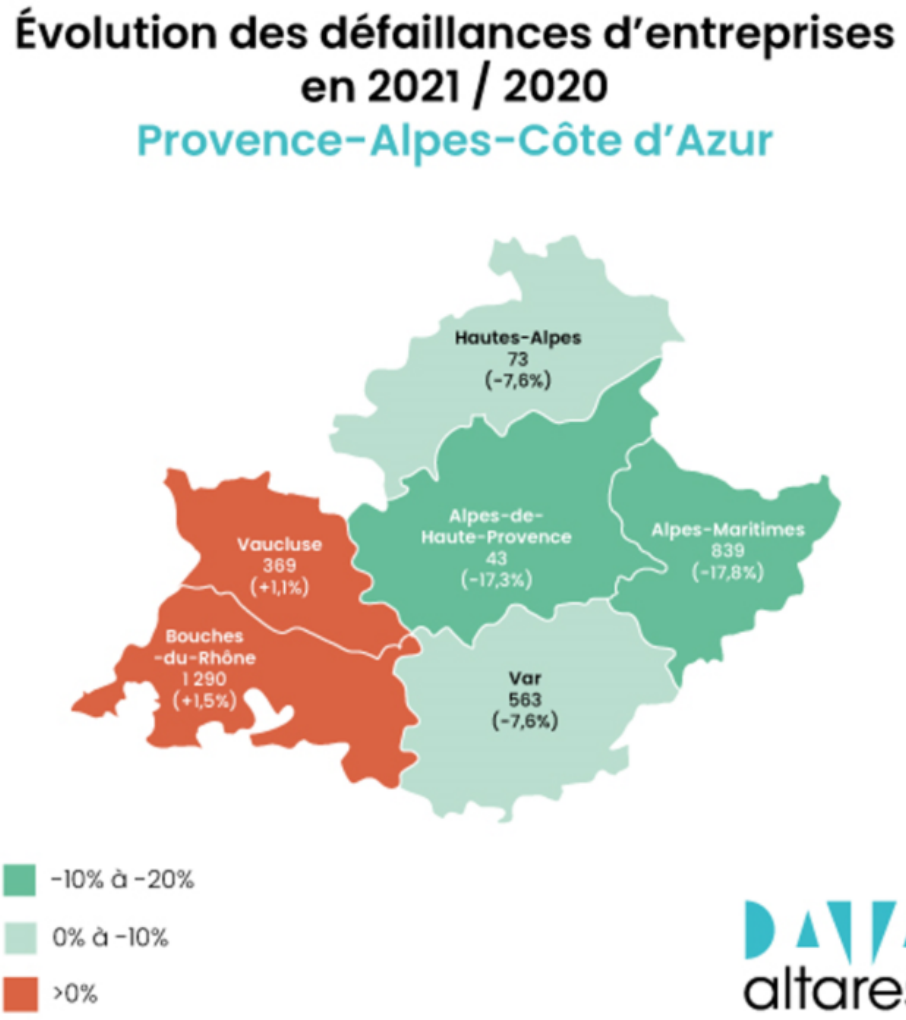
Alors que le niveau de défaillances des entreprises est en diminution de 6,5% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse affiche une légère hausse en 2021.

Avec 3 177 défaillances d'entreprises constatées par la base de données internationale Altares en 2021 en Paca, la région enregistre une diminution de 6,5%.
« On observe un ralentissement de la baisse des défauts dans la région : elle est 5 fois moins rapide qu'un an plus tôt (-35%), explique Altares. La baisse des défaillances en Provence-Alpes-Côte d'Azur est par ailleurs près de 2 fois moins forte que celle observée sur l'ensemble du territoire (-11,8%). En dépit de ce ralentissement, le niveau des défaillances reste faible grâce aux mesures d'aide déployées à partir du printemps 2020 pour soutenir les entreprises en difficulté restées en partie actives en 2021. Par ailleurs,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

face à la résurgence des variants du Covid-19, le calendrier d'allègement de ces aides a été adapté. Cet accompagnement de l'État et des territoires a permis de protéger les entreprises de la faillite et de voir le niveau de défaillances atteindre son plus bas niveau depuis 30 ans. »



Les TPE en première ligne

La plupart des défaillances régionales concernent des TPE (94%). Par ailleurs, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bâtiment concentre plus d'une cessation de paiement sur cinq. Le secteur pèse donc sensiblement sur la tendance globale de l'économie régionale. En 2021, 703 entreprises du bâtiment ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire dans la région, c'est 5,5% de moins qu'en 2020. Le gros œuvre (-7,2%), tout comme le second œuvre (-5,8%), ont bien résisté. En revanche, l'immobilier est à la peine (+20,7%).

La tendance est également favorable pour le commerce de détail (-20,1%), notamment dans le prêt à porter (-33%) et le bricolage & l'équipement du foyer (-22%). En revanche, la situation reste très tendue pour la vente et réparation de véhicules automobiles (+36%). Chez les grossistes, la situation se fragilise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

dans l'alimentaire (+32%) et les matériaux de construction (+78%) mais dans des volumes relativement faibles.
Pour sa part, l'industrie manufacturière avait atteint un niveau de défaillances extrêmement bas en 2020 avec moins de 100 dépôts de bilan enregistrés. En 2021, le secteur dépasse ce seuil (109 défaillances) et la tendance repart à la hausse des défauts (+17,2 %). En revanche, dans l'agroalimentaire, la baisse s'accélère (-36,7%) pour atteindre 57 défauts annuels.
Dans les services aux entreprises (-7,6%), la baisse du niveau de défaillances est tirée notamment par les activités juridiques (-43%), de publicité (-21%) ou de nettoyage courant des bâtiments (- 17%).
Pour les transports, les ouvertures de procédures collectives se stabilisent dans les transports routiers de marchandises. On note une amélioration sensible dans le fret interurbain (-12%) tandis que le fret de proximité passe au rouge (+3%). Les défaillances restent par ailleurs très peu nombreuses dans les autres activités de transport, notamment le transport de voyageurs.
Dans le même temps, la restauration a subi de nombreuses contraintes de fermetures administratives mais, grâce aux aides de l'État, le secteur a bien résisté. Ainsi, le nombre des défaillances recule encore fortement (-23%) porté par la restauration rapide (-33%) et la restauration traditionnelle (-18%). Il en va de même pour les débits de boisson (- 42%).
Enfin, concernant les services à la personne, les défaillances peinent à se stabiliser pour les salons de coiffures mais reculent encore sensiblement pour les instituts de beauté. Dans les autres services à la personne, après avoir atteint un très bas niveau en 2020, les défaillances repartent à la hausse. C'est en particulier le cas des activités de pressing dont le nombre de défauts, bien que faible, a doublé en 2021.

Légère hausse dans le Vaucluse

Entre 2020 et 2021, le Vaucluse affiche une hausse des défaillances de +1,1% mais reste sous le seuil des 370 défaillances d'entreprises en 12 mois. Malgré tout, avec 369 défaillances constatées l'année 2021 affiche le deuxième meilleur bilan de ces 10 dernières années. Seul 2020 fait mieux (365 défaillances), mais l'on reste loin des pics de 2014 (704 défaillances) ou 2012 (677 défaillances) – voir tableau ci-dessous.
En Paca, seul le département des Bouches-du-Rhône est le théâtre d'une reprise des défaillances (+1,5%). A l'inverse, les autres départements de la région présentent un meilleur bilan : Var (-7,6%), Hautes-Alpes (-7,6%), Alpes-de-Haute-Provence (-17,3%) et Alpes-Maritimes (-17,8%). Nos voisins du Gard faisant encore mieux avec -23%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Départements	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021 vs 2020
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE(4)	193	145	140	168	153	134	122	112	52	43	-17,3%
HAUTES-ALPES(5)	139	154	129	133	145	128	111	108	79	73	-7,6%
ALPES-MARITIMES(6)	1695	1571	1 604	1 669	1 472	1 536	1 299	1 403	1 021	839	-17,8%
BOUCHES-DU-RHONE(13)	2252	2456	2414	2284	2273	2393	1867	2004	1271	1290	1,5%
VAR(83)	1 256	1 300	1 296	1 473	1 225	1 190	1 139	1 078	609	563	-7,6%
VAUCLUSE(84)	677	665	704	654	553	574	601	501	365	369	1,1%
TOTAL REGION	6 212	6 291	6 287	6 381	5 821	5 955	5 139	5 206	3 397	3 177	-6,5%

Nombre d'ouvertures de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire directes par département sur 10 ans. © Altares

Forte dynamique de créations d'entreprises

« La fin de l'année 2021, marquée par l'arrivée brutale d'une nouvelle vague épidémique, a conduit à l'adoption de nouvelles restrictions en ce début d'année 2022, précise Thierry Millon, directeur des études Altares. Une situation qui ravive un fort sentiment d'incertitude chez les entrepreneurs. Le Gouvernement a réagi rapidement et réactivé, ou renforcé, certains dispositifs mis en place dans les premiers mois de la crise sanitaire tels que l'élargissement des aides coûts fixes, la prolongation du fonds de solidarité, l'étalement du remboursement des PGE jusqu'à 10 ans (contre 6), le report à fin 2022 du remboursement prévu au printemps prochain ou bien encore l'activité partielle. Ce nouvel effort d'accompagnement devrait permettre de passer le cap de la vague Omicron et, par conséquent, limiter les dépôts de bilan dans les prochains mois. Mais le risque n'a pas pour autant disparu. Il est provisoirement neutralisé. Par ailleurs, la dynamique de créations d'entreprises est en ce moment très forte, proche d'un million. Dans ce contexte, le risque de défaillances de très petites entreprises reste élevé. La fin du "quoi qu'il en coûte", annoncée en août 2021, pourrait être véritablement actée cette année si le contexte sanitaire le permet. En parallèle, la vigueur de l'inflation pourrait amputer sévèrement le pouvoir d'achat et peser sur la consommation des ménages. Aussi, si rien à ce stade ne permet de redouter une explosion du nombre de procédures collectives, nous devons raisonnablement envisager une remontée des défauts à partir de 2022. »